

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 93 (1966)
Heft: 3-4

Artikel: Les patoisants vaudois au Comptoir
Autor: R.Ms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

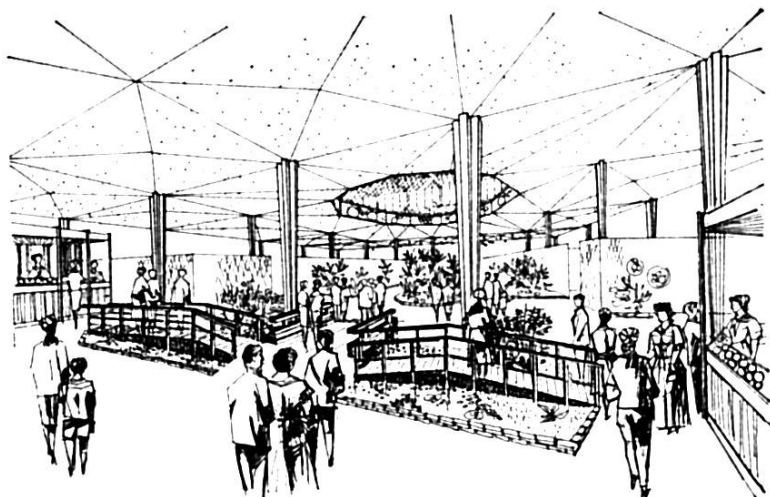
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les Patoisants vaudois au Comptoir

La coutumière séance du Comptoir de l'« Association vaudoise des Amis du patois » a eu lieu le 18 septembre, réunissant une cinquantaine de membres, parmi lesquels on notait la présence de MM. Adrien Martin, ancien chef de l'enseignement primaire, et Albert Chessex, qui venait de fêter ses soixante années de mariage...

M. le président Ad. Decollogny, après avoir tempêté, en patois, contre le soleil lunatique de cette triste année, voua des pensées émues aux familles des sinistrés de Mattmark, et à nos paysans, qui eurent toutes les peines du monde à rentrer leurs récoltes en raison du « poètein » ! Quant à nos vignerons, ils seront obligés d'attendre l'été de la Saint-Martin pour faire leurs vendanges...

L'assemblée chanta la *Tsanson du Tserroton* et applaudit ensuite le spirituel procès-verbal de René Badoux sur la « sortie » de Chardonne.

Deux travaux seulement ont été présentés pour le « Prix Kissling », c'est trop peu, et comme nous l'avons déjà signalé, c'est M. Philippe Michel, de Vevey, qui remporta la médaille, M. Constant Dumard étant « hors concours ». Il faut absolument que nos patoisants vaudois prennent la plume pour honorer la mé-

moire d'Henry Kissling, auquel on doit le bienheureux réveil patoisant de notre canton.

Le président, parlant des « belles journées romandes » de Saint-Ursanne, mit en relief la part qu'y prit l'Association (coût : 400 francs) en y invitant, grâce à Mme Diserens, un sympathique et dynamique groupe de jeunes Vaudois et Vaudoises, qui fut très applaudi, et, grâce à M. Paul Burnet, toujours dévoué, et à l'Office des vins vaudois, les « verrées » qui furent offertes à la population tout au long du cortège.

A ce propos, cet ami René Badoux nous régala d'un compte rendu de la journée de dimanche, en patois vaudois, dont nous publions, par ailleurs, de larges extraits, tant il nous est apparu pittoresquement évocateur et empreint d'un humour poétique savoureux.

Comme aucun conférencier ne s'était inscrit, M. Ad. Decollogny qui, comme on le sait, a pris à charge, à la mort du regretté professeur Wiblé de Genève, de doter la Fédération romande des patoisants d'un magnifique « Livre d'or », entreprit de nous l'ouvrir tout grand, en parlant des *Mainteneurs* qui y figurent en bonne et due place.

Enrichissante causerie ! Elle nous donna l'occasion de faire plus ample connaissance avec ceux qui, dans les cantons où le vieux langage est encore agissant, ont fait œuvre valable d'écrivain ou de poète, et avec ceux aussi qui, par leur dévouement à la cause des patois, aidèrent notre mouvement à sauvegarder nos patrimoines linguistiques cantonaux en créant de précieuses « archives sonores ».

Un grand merci à M. Ad. Decollogny.

La place nous étant mesurée, nous féliciterons en bloc diseurs et conteurs qui, au cours d'une partie familière de bonne tenue, agrémentèrent une divertissante et traditionnelle séance.

R. Ms.

Chers correspondants

Nous vous prions de nous adresser vos articles — à moins d'une urgence de la dernière heure — avant le 30 ou le 31 de chaque mois précédant la publication du *Conteur*, au plus tard, sinon, nous ne pouvons plus en garantir l'insertion.

La Rédaction.

SI VOUS ALLEZ...

... à Fiez, en suivant l'ancienne route de Grandson, vous traverserez un plateau assez élevé, qui autrefois était habité dès les temps les plus anciens.

On a retrouvé un peu partout, de Grandson à Longeville, au sud-ouest de Fiez, des restes de murs de briques, pierres taillées, foyers enfumés, etc. Un puits a même été décelé, où coulait encore la source, qu'on put utiliser à nouveau pour une fontaine, à la Outre, ferme non éloignée de la route que vous suivrez.

Vous serez frappé, en arrivant devant l'église de Fiez, de voir tout à côté un tilleul qui lui prodigue son ombre depuis bien des siècles. Il a, en effet, une circonférence de 9 m 35, sa hauteur est de 27 m, et le diamètre à la cime est de 24 m 50 ; sa forme est de toute beauté, bien que sa végétation soit languissante. On ne sait rien de précis au sujet de son âge. D'aucuns croient qu'il est contemporain de la bataille de Grandson (1476). D'autres le disent plus ancien. Pour le moment, toute donnée historique sur ce point manque. Il est permis d'admettre, en tenant compte de sa taille colossale et en comparant avec le fameux tilleul de Fribourg, que cet âge peut être de 400 à 600 ans.

Notons que le tilleul de Fribourg date, à en croire les historiens les mieux informés, de 1476, rappelant la bataille de Morat ; il est beaucoup plus petit que celui de Fiez, puisque la circonférence de son fût n'est que de 4 m 70.

Ad. Decollogny.